



Les transferts des MRE continuent à affluer, avec un rythme en progression d'un mois à l'autre.

LES CLÉS

Destination des transferts

- Autour de 70% des transferts des Marocains expatriés sont destinés aux dépenses courantes de ceux-ci et de leurs familles et environ 8% seulement vont à l'investissement, dont la plus grosse part (7%) est orientée vers la réalisation du projet du migrant, le reste étant alloué

à d'autres placements...

- La part qui reste des transferts des MRE (autour de 21%) consiste en dépôts auprès des banques et de la poste, avec cependant d'importantes disparités régionales : 60% des dépôts dans certaines régions à forte émigration et seulement 12% dans les régions les plus dynamiques économiquement.

DEVISES

26,7 MMDH de transferts des MRE en 6 mois

Les envois de fonds par les Marocains résidant à l'étranger continuent à affluer, avec un rythme en progression d'un mois à l'autre. À fin juin dernier, ils ont progressé de 7,1 %.

LAHCEN OUDOUD

Les Marocains résidant à l'étranger (MRE) bravent la crise qui sévit dans les principaux pays d'accueil, essentiellement en Europe, pour continuer à envoyer de l'argent vers leur pays d'origine. Mais il faut dire aussi que d'autres régions de la planète, notamment les États-Unis et les pays du Golfe, qui accueillent également une bonne partie de nos ressortissants, commencent à prendre le relais, face à l'enlisement des pays du vieux continent dans une série de crises. Ces deux facteurs ont fait que les envois de fonds par les MRE continuent à affluer,

avec un rythme en progression d'un mois à l'autre. Ainsi, selon les indicateurs préliminaires des échanges extérieurs relatifs au premier semestre de l'année en cours publiés par l'Office des changes, les Marocains expatriés ont transféré au Maroc 26,7 milliards de DH (MMDH), volume en hausse de 7,1%. Si ce rythme de progression se poursuit, ou même s'accélère, on devra terminer l'année avec un montant proche de 60 milliards de DH de fonds en devises envoyés par les MRE. Ce qui renforcera les réserves du pays en devises qui sont en recul, puisque les disponibilités actuelles peuvent couvrir à peine six mois d'importations, selon les chiffres officiels, voire moins selon d'autres analyses.

Par ailleurs, on commence à assister depuis un certain temps à un renversement de tendance concernant les pays d'émission des envois des MRE. En fait, d'après le département ministériel en charge de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, si les transferts des MRE en provenance de la France ont enregistré

une hausse de 9,4 % en 2010, passant de 20,22 MMDH en 2009 à 22,13 MMDH, ceux en provenance des autres pays européens sont en baisse. Ainsi, les transferts des Marocains établis en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Belgique ont cédé à la baisse respectivement de 8,4 %, 10,1 %, 9,9 % et 7,4 %. Par contre, les transferts des MRE des États-Unis sont en nette hausse (17,4 %), s'élevant à 2,95 MMDH en 2010 contre 2,51 MMDH un an auparavant. Mieux, les virements effectués à partir du Canada ont réalisé un bond de 94%, soit un total de 829,6 millions de DH. De même, les envois des Marocains établis dans les pays du Golfe se maintiennent sur un trend haussier, à l'image des Émirats arabes unis, dont les émissions des MRE ont progressé de 20,32% avec une manne de 2,78 MMDH.

Les autres pays du Golfe ne sont pas en reste, en l'occurrence l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, avec des hausses respectives de 39,09%, 61,79% et 78,53% des transferts des MRE.

Il est à rappeler qu'au cours de l'année dernière, ces transferts avaient atteint 54,09 MMDH, contre 50,21 MMDH en 2009, en progression de 7,7% ou +3,88 MMDH. Par rapport à la moyenne des années 2005 à 2009, soit 49,37 MMDH, ces recettes ont progressé de 9,6% ou +4,72 MMDH. La fluctuation de ces flux continue donc.

En fait, les transferts des MRE sont passés de 47 MMDH en 2006 à 55 MMDH en 2007, avant de baisser de 3,5% en 2008 pour s'établir à 53,72 MMDH. En ce qui concerne les modes de transferts, les virements bancaires demeurent le moyen privilégié des Marocains du monde avec 40,44 MMDH en 2010, suivis des chèques bancaires (12,56 MMDH) et de la poste (1,97 MMDH). En outre, selon un récent rapport réalisé conjointement par la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA), le Maroc figure parmi les six pays africains ayant le plus bénéficié des transferts de fonds des émigrés. ■



Mesures exceptionnelles pour les MRE

Les MRE bénéficient cette année de mesures exceptionnelles pour le dédouanement des véhicules qu'ils amènent avec eux en rentrant au pays. En fait, le ministère de l'Équipement et du transport a élaboré un projet de décret prévoyant des dispositions exceptionnelles pour le dédouanement, jusqu'au 31 décembre 2012, des véhicules d'occasion, âgés de moins de dix

ans importés par les MRE en retraite ou ceux établis pendant plus de dix ans à l'étranger.

Ce qui constitue une dérogation provisoire aux dispositions fixant à cinq au maximum l'âge des véhicules d'occasion importés et qui visent à assurer la sécurité des véhicules, la protection de l'environnement et à soutenir l'industrie automobile nationale.